

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 septembre 2009

Enseignement en santé et sécurité au travail : une étude de l'INRS évalue l'implication des écoles d'ingénieurs

À l'heure où le développement d'une culture de prévention au sein des équipes de management des entreprises s'impose comme un facteur de réussite des politiques de lutte contre certains risques professionnels majeurs (stress, troubles musculosquelettiques) l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) a souhaité évaluer précisément le niveau d'implantation des enseignements en santé et sécurité dans les écoles d'ingénieurs françaises.

Une enquête réalisée par le cabinet Essor Consultants pour l'INRS a consisté à croiser les données fournies par les écoles sur les contenus des enseignements dispensés en santé et sécurité avec les informations recueillies auprès d'étudiants venant de les quitter. 162 écoles, représentant 85 % des effectifs d'élèves ingénieurs, ont répondu à la première phase. L'enquête auprès des jeunes ingénieurs a permis le recueil de 5 188 réponses, issues d'élèves et d'anciens élèves de 93 écoles (promotions 2004 à 2008).

Les résultats font apparaître que les enseignements en santé et sécurité au travail ne sont que très rarement mis en avant par les écoles, même quand ils existent et qu'ils sont de bonne qualité.

Si 59 % des écoles déclarent que les problématiques de prévention des risques professionnels sont souvent abordées dans leurs enseignements, 66 % des jeunes ingénieurs affirment n'avoir jamais ou rarement abordés ces questions au cours de leur formation. Les écoles consacrent en moyenne 16 heures d'enseignement obligatoire sur ces questions. Elles ont été réparties en quatre groupes selon leur niveau d'implication (hormis celles préparant directement des diplômés dans ce domaine).

Niveau I : « Le thème de la santé sécurité au travail ne fait pas partie des enseignements proposés » concerne 16 % des effectifs de diplômés.

Niveau II : « Nous en sommes au stade d'une sensibilisation à la santé sécurité au travail » concerne 33 % des élèves sortants.

Niveau III : « Nous avons mis en place une première base d'enseignement en santé sécurité au travail que nous entendons faire progresser » touche 40 % des effectifs.

Niveau IV : « La formation opérationnelle des élèves en prévention des risques professionnels est un axe concret de notre maquette pédagogique actuelle » concerne seulement 11 % des effectifs de diplômés.

Le bilan est donc en demi-teinte, 51 % des diplômés possédant au moins une base de compétences en santé et sécurité au travail et par conséquent 49 % de ces futurs cadres n'y ayant pas été particulièrement formés.

Cette étude aura également permis d'identifier certains facteurs expliquant le retard de certaines écoles. Un premier obstacle à la généralisation des enseignements en santé et sécurité au travail tient à la difficulté de dégager des créneaux horaires dans les cursus déjà très chargés des écoles d'ingénieurs. Un autre frein tient au niveau actuel de sensibilisation des équipes pédagogiques. Certaines expriment en effet un "intérêt modéré" pour ce thème qui leur semble éloigné des disciplines traditionnelles qui constituent le cœur de la formation des ingénieurs.

Ces informations recueillies en 2008, et le rapport sur « *la formation des managers et ingénieurs en santé au travail* » réalisé par le Pr William Dab dans le même temps, permettront de disposer d'une base pour orienter et appuyer la suite des actions de l'INRS vers l'enseignement supérieur, puis d'en évaluer les effets.

Depuis 1996, l'INRS œuvre pour la mise en place d'enseignements en santé et sécurité au travail dans les écoles d'ingénieurs. Dans ce cadre l'INRS a notamment créé en 2005 un module "Bases essentielles en santé et sécurité au travail" (BES&ST), visant à favoriser le développement de ces enseignements dans les écoles françaises.

L'enquête complète est disponible sur le site web de l'INRS à l'adresse : www.inrs.fr/actus/EcolesIngenieur.html

Référence en matière de prévention des risques professionnels, l'INRS est un centre ressource pour la protection de la santé et la sécurité de l'Homme au travail.